

REVUE DE PRESSE



07 FEVRIER 2017

> 20 FEVRIER 2017



Lancement du parc d'activités Brabois Forestière près de Nancy



Un tas de bois comme 1ère pierre. De g. à dr.: Hervé Tillard, maire de Chavigny ; Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons ; Laurent Trogrlic, Vice-Président au Conseil Départemental 54 ; Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine ; Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon et Jérôme Barrier, DG de la SEBL.

La communauté de communes de Moselle et Madon, dans le bassin d'emploi de Nancy, a posé le 3 février la première pierre - ou plus exactement le premier stère de bois - du parc d'activités Brabois Forestière à

Chavigny (Meurthe-et-Moselle). Un clin d'oeil au cahier des charges de la ZAC qui, compte tenu de sa situation limitrophe à la forêt de Haye, préconise des bâtiments éco-conçus, avec une forte présence du bois.

Confié à la société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) par une concession d'aménagement, une première tranche de 78.000 m² sera en travaux en mars 2017. Les premiers terrains viabilisés seront disponibles à la fin de l'année. Situé à la sortie de l'A38, et à proximité du technopôle de Nancy Brabois et de l'Université de Lorraine, le parc qui s'étendra à terme sur 15,6 hectares, est voué à accueillir uniquement des activités tertiaires ou liées à l'innovation. L'investissement s'élève à 10,4 millions d'€ HT. C.P.

Mercredi 08 février 2017 / Neuves-Maisons

Première pierre pour le futur parc d'activités Brabois



Pose de la première pierre pour le futur parc d'activité Brabois Forestière en présence de nombreux élus du territoire.

C'est dit. Les travaux d'aménagement du futur parc d'activités Brabois Forestière débuteront au printemps. Cette nouvelle zone d'une surface de 10 hectares, située à l'entrée de Moselle et Madon sur le territoire de Chavigny, a de nombreux atouts comme son accès direct à l'autoroute A33, le passage des transports en commun ou sa proximité avec des pôles de recherche et de l'enseignement

supérieur. Cet espace, qui se veut d'excellence, sera dédié aux entreprises tertiaires supérieures et aux nouvelles technologies. « La situation géographique de ce parc d'activité est un lien entre la porte de la métropole et le territoire de Moselle et Madon, tout en préservant une véritable zone verte entre la métropole et Moselle et Madon », soulignait Hervé Tillard, vice-président de la CCMM. « Le technopole

de Brabois, de l'autre côté de l'autoroute, doit être pris en compte et c'est un véritable atout pour la réussite de cette nouvelle zone d'activité », étayait Filipe Pinho président de la CCMM. Pour ce projet ambitieux, la CCMM a fait appel à la SEBL, spécialisée dans l'aménagement de territoire sur la base d'une concession d'une durée de 15 ans. La réalisation de la nouvelle ZAC se fera en plusieurs phases afin de s'adapter à la demande des entreprises et également pour la collectivité d'étaler raisonnablement la charge financière.

Le bilan total de l'opération s'élève à 10,4 millions d'€ avec une participation de la Com'com à hauteur de 2,1 millions d'€.

Les petits plus

10 hectares pouvant être commercialisés ; une exigence paysagère et environnementale recherchée (Bâtiments HQE) ; intégration douce dans la Forêt de Haye ; accès direct depuis l'autoroute A33 ; proximité immédiate des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur ; desserte du site par les transports en commun (Bus, Tram de Nancy). Services aux entreprises : crèche, restauration... Un espace d'excellence dédié au tertiaire supérieur et aux nouvelles technologies. Parcelles viabilisées adaptables aux besoins de l'entreprise (à partir de 2.000 m²).

La Semaine / 10 février 2017

NANCY

Futur parc d'activités Brabois Forestière 10 ha dévolus au tertiaire supérieur

Raccord, voilà le mot. Pour le premier coup de pioche symbolique du futur Parc d'Activités Brabois Forestière ce n'est pas une première pierre que les élus du territoire Moselle et Madon ont posé mais un mur fait de bûches. Raccord, c'est aussi l'ambition affichée de ce futur parc de 10 hectares offrant une passerelle entre la Métropole du Grand-Nancy et ce futur espace d'excellence comme point d'encrage du Sud meurthe-et-mosellan.



Nous fixons le curseur de l'ambition assez haut. Il faut envisager ce nouveau parc d'activités Brabois Forestière à une échelle qui dépasse celle de la métropole. Nous sommes ici à l'échelle du pôle métropolitain. » Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon et maire de Chaligny plante le décor. Il dit les choses comme elles doivent être dites. Il sait que pour exister il ne faut pas attendre de voir passer le train, encore moins le tram qui s'arrête au CHRU à quelques centaines de mètres. « Il faut, dans la réflexion engagée sur la ligne 1, intégrer le futur parc d'activités », poursuit-il.

En prenant de la hauteur, l'enjeu est évident. Les 10 hectares tissent un lien entre deux territoires – celui de la communauté de communes Moselle et Madon et celui de la Métropole du Grand Nancy – positionnés à l'entrée d'infrastructures routières importantes. « La vocation de ce parc d'activités Brabois Forestière est clairement le tertiaire supérieur et les nouvelles technologies. Nous sommes à proximité immédiate des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur. Or, il faut reconnaître qu'en matière de passerelle entre l'Université et le passage à l'entreprise nous ne sommes pas bons. Ici, le foncier est moins cher. Nous pouvons proposer des locaux accessibles à nos chercheurs », envisage le président de la communauté de communes Moselle et Madon.

Les travaux s'effectueront en trois phases. Une première de 7 hectares dont les travaux démarreront en mars prochain pour une livraison en mars 2018, une deuxième phase dans la foulée juste à côté et une troisième qui consiste en la requalification de la zone des Clairs Chênes déjà existante et partie intégrante du Parc Forestière. Déjà de belles sociétés ont décidé de s'installer sur ce nouveau parc. « Nous accueillons une société spécialisée dans la cybersécurité ainsi qu'un service de traiteur lorrain qui cherchait des locaux plus adaptés et plus grands à ceux qu'ils ont déjà », se félicite Filipe Pinho. La Société d'Équipement du Bassin Lorrain, structure de développement économique unique sur le territoire a su montrer son savoir-faire. Les bâtiments qui sortiront bientôt de terre le sont avec une exigence paysagère particulière.

Les bâtiments HQE totalement intégrés dans la forêt de Haye seront dotés de services aux entreprises tels que crèches, espaces de réunion, restaurants et feront la part belle aux modes de circulation doux. « Nous ne sommes pas une périphérie ou un territoire simplement résidentiel. Nous avons sur notre secteur l'essentiel des zones économiques du Sud Meurthe-et-Mosellan. Nous produisons et en avons le savoir-faire », ajoute le député Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine.

Céline Lutz

Jeudi 09 février 2017 / Messein

L'heure du conte à l'éveil



Les bambins subjugués par la conteuse Marie-Christine

Ce mardi, Marie-Christine, conteuse à la Filoche, animait la journée des bambins des Francas.

Afin de captiver l'attention des quinze enfants, elle a tout d'abord commencé par des comptines mimées avec le concours des huit adultes accompagnants.

Tous les yeux se portant alors sur elle, Marie-Christine a pu commencer à lire des histoires de chat, de souris, des livres aux illustrations tant fascinantes que variées. Un total silence régnait alors dans la

salle. La séance spécifique dédiée aux « bébés lecteurs » s'est terminée par une ronde à laquelle petits et grands ont participé. Et puisqu'il était prévu que tous seraient sages, Angélique avait préparé des crêpes.

Une bonne matinée à renouveler de l'avis de tous.

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé au 28 février, jour où l'on fêtera Mardi gras, déguisements et beignets de mise !

Samedi 11 février 2017 / Bainville-sur-Madon

Les ados ont du cœur



Tous unis pour les Restos du Cœur.

Avec leurs animateurs Nasim et Emilie, les ados se sont engagés dans une action en faveur des Restos du Cœur. Ils organisent pour la quatrième fois une collecte le lundi 13 février en faisant du porte-à-porte. Simultanément, un dépôt sera ouvert à la maison des associations de 10 h à 12 h pour les personnes qui préfèrent apporter leurs dons. Toutes denrées alimentaires seront les bienvenues, elles seront reversées à l'antenne de Pont-Saint-Vincent. La collecte aura lieu à Xeuilley le mardi 14, à

Maizières le mercredi 15, à Viterne et Pierreville le vendredi 17.

Les taux de fiscalité inchangés



Présenté par Filipe Pinho, tous les budgets ont été adoptés.

Le vote du budget était au centre du conseil communautaire du 9 février qui s'est déroulé à la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges.

Filipe Pinho, président de la Com'com Moselle et Madon, soulignait que le rétablissement de la situation financière globale de la collectivité était une

réalité et qu'elle validait la stratégie adoptée en 2015.

Piscine et déchetterie

« Dans ce cadre, une politique volontaire s'est poursuivie avec la concrétisation de plusieurs projets : « Depuis l'été 2016, la nouvelle usine de potabilisation de l'eau de Moselle est en fonctionnement. En décembre, nous avons posé la première pierre de la future piscine dont les travaux démarreront au printemps.

Depuis janvier, une nouvelle déchetterie accueille les usagers sur le parc d'industrie Moselle rive gauche et enfin, dans quelques semaines, débiteront les travaux d'aménagement du parc d'activité Brabois Forestière ». Concernant la fiscalité, les taux restent inchangés avec 12,36 % pour la taxe d'habitation, 2,45 % pour la taxe sur le foncier bâti et 11,50 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Avant le vote, des élus ont remarqué que l'essentiel du redressement était dû aux impôts et souhaiterait qu'en plus d'une photographie de la situation actuelle, une projection de l'évolution du budget dans les années à venir soit également étudiée.

Tous les budgets ont été adoptés à la majorité avec 7 abstentions pour le budget principal, 5 abstentions pour le budget transport, 1 abstention pour le budget de l'eau et 1 abstention pour le budget assainissement.

Jeudi 16 février 2017 / Xeulilly

Les petits sur des tapis



On s'amuse au RAM!

Matinée rencontre pour les bambins.

Une dizaine de bambins étaient présents avec leurs nounous venues de Pierreville, Messein, Flavigny et Xeulilly à la matinée rencontre du relais d'assistantes maternelles. Sur les tapis, les petits ont tout loisir de s'adonner à leurs occupations auxquelles ils s'appliquent avec la maladresse de leur jeune âge. La piscine

à boules et l'activité peinture ont concentré leur attention tandis que leurs nounous les encourageaient. Il est toujours possible de participer à ces matinées d'éveil en s'adressant au Fil d'Ariane à la CCMM.

Vendredi 17 février 2017 / Xeulley

Bon accueil pour les ados



Les habitants répondent généreusement. ()

Collecte de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur.

Les jeunes étaient mobilisés dès les premiers jours de vacances. Organisée par l'équipe d'animateurs de la CCMM qui encadre les ados des communes mutualisées dans une même politique jeunesse, l'action a permis de remettre de nombreux produits à l'antenne des restos de Pont-Saint-Vincent. Les jeunes sont allés sonner aux portes en se répartissant

les quartiers. D'une manière générale ils ont été bien reçus, voire encouragés pour leur geste de solidarité.

Samedi 18 février 2017 / Maizières

Solidaires des Restos du Cœur



Des ados motivés.

Les Restos du Cœur ont trouvé une aide précieuse.

Les jeunes des douze villages de la CCMM inscrits dans le programme « animation jeunesse ». Ce jeudi matin, la collecte de produits alimentaires a bien fonctionné à Maizières.

Assistés par Anne-Marie et Arlette membres du CCAS, neuf ados ont sillonné le village pour récupérer les dons. Sur l'ensemble du territoire, la collecte 2017 devrait être meilleure que celle de l'an passé, a confié Thomas, animateur du groupe avec Nasim.

Pour les récompenser les jeunes participaient l'après-midi, avec d'autres, à de grands Jeux Olympiques au gymnase Callot.



COMMUNES

CCMM

Compte administratif 2016

Le conseil municipal, présidé par le maire Hervé Tillard, réuni vendredi en soirée a examiné le compte administratif, conforme au compte de gestion de la perception, présenté par Jean-Marie Weiss adjoint, rapporteur de la commission finances.

En fonctionnement : recettes 939.936 €, dépenses : 859.453 €. En investissement, recettes 241.686 €, dépenses 274.376 €. Reports d'investissement, total cumulé : recettes pour 1.309.978 €, dépenses : 1.234.585 €. Délibération votée à l'unanimité, le maire ne prenant pas part au vote.

A l'unanimité, le conseil décide d'affecter les excédents cumulés de fonctionnement au déficit d'investissement de l'exercice 2016 soit un besoin de financement de : 133.433 €

Concessions au cimetière, les tarifs ont été votés à l'unanimité, 120 € pour 15 ans, 190 € pour 90 ans. Columbarium : 500 € pour 15 ans, 800 € pour 30 ans. Cases cinéraires : 545 € pour 15 ans, 845 € pour 30 ans.

Subvention : pour la mise en sécurité des écoles et de la salle Chardin : une subvention sur le FSIL sera demandée au préfet.

Les délibérations des élus

Lors du dernier conseil municipal, les sujets suivants ont été évoqués et votés quasiment à l'unanimité :

Tarifs du périscolaire pour les parents affiliés Mutuelle sociale agricole : augmentation de 0,53 €.

Tarifification du goûter périscolaire : totalement gratuit auparavant, il est dorénavant calculé au plus juste : il en coûtera 0,30 € aux parents.

Suite à la réouverture de l'étang de la Justice en début d'année, il a été constaté des prélèvements de poissons. Une rencontre avec M. Mengin, président de l'Association mérévilloise de pêche est prévue prochainement afin de faire le point. En attendant, il est conseillé aux pêcheurs de s'inscrire provisoirement auprès de la mairie en attendant les cartes de pêche définitives.

Plan Vigipirate : des travaux de sécurisation de l'école sont en cours.

Manifestations à venir : foyer rural 4 mars ; carnaval de l'école 17 mars ; Mérév de printemps 23 avril ; kermesse 30 juin.

Des actes de chasse inqualifiables et irresponsables ont été constatés aux abords de la route et des tirs le long des grillages. Ces actes ont dernièrement été signalés à la gendarmerie de Neuves-Maisons en vue de la protection de la population et afin d'envisager des mesures préventives.



ACTUALITES

DIVERSES

Petites entreprises, grandes ambitions



C'est au sein des locaux de la pépinière Agrinival d'Allain, que les 22 structures du territoire Terres de Lorraine, qui avaient postulé aux Trophées de l'Economie Solidaire 2016 - sous l'égide du Département - se sont réunies dernièrement.

La manifestation s'inscrivait dans la continuité de la soirée des trophées organisée en novembre dernier et dont l'objet était de valoriser 9 lauréats parmi 125 candidats,

Le prétexte de cette rencontre territoriale était aussi de permettre à toutes les entreprises solidaires de Terres de Lorraine de se découvrir, de se présenter mutuellement et de nouer des liens pour faire des affaires ou monter des projets communs. Après une introduction de Gauthier Brunner, conseiller départemental et Hervé Tillard, président de l'ADSN (Agence de développement du Sud nancéien), l'ensemble des porteurs de projet ont pu se présenter via un diaporama flash de trois minutes. Toutes les catégories étaient représentées.

- Alimentation durable : Le Croc'Clo, Emplettes paysannes, La p'tite Laur'eine du pain, Le Presbytère, Les Meules du sain gourmand, O Maribelle.

- Autonomie et santé durable : Envie 2E - lauréat départemental - Fleur de peau, GIP Bien vieillir, Relink.

- Transition écologique : Adegem La Fibre Verte - prix coup de cœur du public -, Echo Terre 54, Ory Bois, Terre de liens - lauréat départemental.

- Economie socialement innovante : CIGALES, Cube Ingénierie, Kaleidosco, On & zime.

- Développement social : Mobilité Solidaire - lauréat départemental -, Théâtre de Cristal, Radio Déclic.

- Jeune entrepreneur : Adegem, Fleur de peau, Kaleidosco, Meules du Saint Gourmand.

- Action territoriale : Territoire zéro chômeur (lauréat départemental).

